

## Dossier de demande d'affectation - Rentrée 2024

### Elèves originaires de Lycée

Etablissement d'origine : ..... Académie d'origine  La Réunion  Autre : .....

NOM : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

**Identifiant National Elève (INE) :** .....  Garçon  Fille

**Classe d'origine :** Redoublant :  Oui  Non    **LVA :** ..... **LVB :** .....

2<sup>de</sup> GT  1<sup>re</sup> G  1<sup>re</sup> techno. *Précisez la série :* .....

2<sup>de</sup> Pro. /  1<sup>re</sup> pro. /  1<sup>ère</sup> année CAP /  Terminale CAP. *Précisez la spécialité :* .....

PRÉPA-FOQUALE  MODAL - *Précisez la classe d'origine :* .....

Autre - *Précisez :* .....

Parcours spécifique :  Abibac  Bachibac  Orientale ou Euro

**Nom, prénom du(es) représentant(s) légal(aux) :** .....

**Adresse à La Réunion à la rentrée 2024 :** .....

.....

**N° de téléphone :** ..... **Adresse mail :** .....

Vœu(x) Par ordre de préférences <b>10 vœux maximum</b>	Voie d'orientation 1 <sup>re</sup> Générale, 1 <sup>re</sup> série Techno., 1 <sup>re</sup> Pro. 2 <sup>de</sup> Pro., 1 <sup>re</sup> année de CAP, maintien en 2 <sup>de</sup> GT	Précisez : 1 <sup>re</sup> Générale > 3 enseignements de spécialité (EDS) <sup>1</sup> 1 <sup>re</sup> Technologique <sup>2</sup> > série (spécialité en 1 <sup>re</sup> STL) Voie professionnelle > Spécialité professionnelle ou famille de métiers (2 <sup>de</sup> pro.) Section spécifique <sup>3</sup> - Enseignements optionnels <sup>4</sup>	Établissement <sup>6</sup>	Int <sup>7</sup> DP Ext	Code vœu <i>Cadre réservé à l'établissement</i>				
						1	2	3	4
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

Lieu, date et signatures des représentants légaux :

1 Si la demande porte sur un enseignement de spécialité de 1<sup>re</sup> Générale qui n'existe pas dans l'établissement d'origine (vœu de rang 1), émettre un autre vœu dans l'établissement d'origine.  
2 Si la demande porte sur une classe de 1<sup>re</sup> Technologique, élargir les vœux dans différents établissements.  
3 Abibac, Bachibac, Bac français international, section internationale, chinois ou franco-britannique.  
4 Les enseignements optionnels sont indiqués à titre informatif et ne font pas l'objet d'une affectation hors « création et Culture design » au lycée Ambroise Volland.  
5 Pour la passerelle vers une 1<sup>re</sup> Pro : vœux autorisés si et seulement si l'avis accueil est très favorable, favorable ou sans opposition.  
6 Les démarches pour l'internat sont indépendantes de l'affectation. Elles s'effectuent auprès du chef d'établissement d'accueil.  
N.B : Pour une 2<sup>de</sup> GT, le dernier vœu doit porter obligatoirement sur le lycée de secteur.  
Pour les élèves de 2<sup>de</sup> Pro, une demande en 1<sup>re</sup> Pro dans la même famille de métiers ou de même spécialité dans le même établissement est obligatoire pour garantir l'affectation.

## Cadres réservés à l'établissement

Date limite pour la saisie des vœux sur AFFELNET/AFFELMAP : **lundi 10 juin 13h (heure locale)**

### Formalités particulières

- Demande de changement d'établissement en classe de 1<sup>re</sup>  
> *EDS rare, rapprochement / changement de domicile, retour secteur / zone de rattachement*
- Demande de dérogation hors secteur (2<sup>de</sup> GT et 1<sup>re</sup> générale)

Formulaire complété à transmettre par mail à la DRAIO **au plus tard le 31 mai 2024**  
[Secretariat.dsaio@ac-reunion.fr](mailto:Secretariat.dsaio@ac-reunion.fr)

### Situations nécessitant une attention particulière en Lycée

- Demande d'examen en commission « situation médicale »
- Demande d'examen en commission « situation sociale exceptionnelle »

> Consulter la Fiche procédure Examen de situation nécessitant une attention particulière

### Procédures passerelle

- Passerelle vers une 1<sup>re</sup> pro > Dossier 1
- Passerelle vers une 1<sup>re</sup> G ou T > Dossier 3

> Consulter la Fiche procédure Passerelles : Mise en œuvre de l'affectation en fin d'année scolaire et le Tableau général des passerelles en fin d'année

> Points de vigilance :

**Stage d'observation + avis origine / accueil le cas échéant**

Candidature  en 1<sup>re</sup> STD2A –  en BMA > A transmettre aux établissements **au plus tard le 31 mai 2024**

### Aide à la saisie AFFELNET

Report des moyennes annuelles pour les formations avec barème AVEC NOTES

#### 1. Si l'élève mixe les vœux post-2<sup>de</sup> et post-3<sup>e</sup> > Saisie des notes requises sur les vœux post-2<sup>de</sup>

→ 1<sup>re</sup> STI2D (sans mention de spécialité) - 1<sup>re</sup> STL 2 spécialités - 1<sup>re</sup> STMG - 1<sup>re</sup> ST2S - 1<sup>re</sup> STAV - 1<sup>re</sup> STHR

2 <sup>de</sup> GT 1 <sup>re</sup> GT	Moyennes annuelles de l'année de 2 <sup>de</sup> GT							
	Français	HG	Maths	LV1	LV2	PC	SVT	EPS

2 <sup>de</sup> Pro 1 <sup>re</sup> Pro Tale CAP	Moyennes annuelles de l'année en cours obligatoires pour au moins 5 disciplines *							
	* Français	* HG	* Maths	* LV1	LV2 si évaluée	*PC = prévention santé, environnement	SVT si évaluée	EPS si évaluée
2 saisies différentes si 2 évaluations OU 2 saisies identiques si 1 évaluation								

→ 1<sup>re</sup> professionnelle en lien avec une famille de métiers

Toutes classes d'origine	Moyennes annuelles de l'année en cours		
	Français	Maths	Compétences = « Projet » dans Affelnet
			La note de compétences est à saisir uniquement pour les élèves de 2 <sup>de</sup> Pro qui demandent une 1 <sup>re</sup> Pro en lien avec une famille de métiers.

Avis origine et / ou Avis accueil quand ils sont requis

#### 2. Si l'élève formule uniquement des vœux post-3<sup>e</sup> > Saisie des notes requises sur les vœux post-3<sup>e</sup>

→ 1<sup>ère</sup> année de CAP, 2<sup>de</sup> pro, 2<sup>de</sup> GT CCD, 2<sup>de</sup> GT EATDD, 2<sup>de</sup> STHR

MODAL Prépa Foquale 2 <sup>de</sup> GT	Moyennes annuelles de l'année de 3 <sup>e</sup>												
	Français	HG	Maths	LV1	LV2	PC	SVT	Arts Pla.	Educ. Mu.	Techno.	EPS	Découverte Pro. OU Ens. Techno. Pro.	